

2019



FORMATION CONSEIL

## 225. La prise en charge des enfants à domicile



### Objectifs

- Analyser des points forts pour intervenir auprès des enfants
- Déterminer les responsabilités et les spécificités par rapport aux autres modes de garde
- Connaître les habitudes et l'évolution des familles
- Transmettre des informations (départ et retour des parents)
- Trouver sa place au sein de la famille

### Intervenant

Educatrice spécialisée

### Public concerné

Assistant(e)s de vie aux familles, employé(e)s familiaux

### Durée

3 jours

### Dates

Du 24 au 26 Avril

### Tarif

774 € net de taxes

### Lieu de formation :

89 quai Paul Bert, 37100 Tours

*Organisme non assujetti à la TVA*

### Programme

#### Assurer les techniques professionnelles :

- Entretien des locaux, des équipements et du petit matériel
- Préparation des repas et collation

#### Le cadre familial :

- L'environnement familial et scolaire

#### Transmission des informations aux parents :

- Le secret professionnel
- Les écrits professionnels (compte rendus, fiches sanitaires, cahier de transmission...)

#### Les limites de l'intervention (contexte légal d'exercice de l'activité) :

- Statut juridique de l'enfant et de la famille
- Protection sanitaire et sociale de l'enfant et de sa famille
- Les structures d'accueil pour l'enfant

#### Assurer la sécurité de l'enfant :

- Les accidents domestiques
- La sécurité dans le logement

*Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter*

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

**Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986**

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

[www.eurinfac.com](http://www.eurinfac.com)

Votre contact : **Christiane KIENER** [professionnalisation@eurinfac.fr](mailto:professionnalisation@eurinfac.fr) ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A

05/10/2018